



**Horaire des diverses collectes**

**DÉCHETS:**

Mercredi: 10 et 31 octobre

**RÉCUPÉRATION:**

Vendredi: 5 et 19 octobre

**MATIÈRES ORGANIQUES:**

Mercredi: 3 et 24 octobre

**INFOS MUNICIPALES... QUELQUES POINTS POUR SEPTEMBRE 2018**

- \* Approbation des comptes du mois de septembre pour un montant de 57 987.46 \$ ;
- \* Adoption du règlement 309-2018 en matière de prévention incendie et du règlement 310-2018 concernant le ramonage et l'inspection des cheminées;
- \* Avis de motion pour règlement 314-2018 adoptant un code d'éthique et de déontologie révisé pour les employés municipaux de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc;
- \* Dépôt du projet de règlement 314-2018 adoptant un code d'éthique et de déontologie révisé pour les employés municipaux de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc;
- \* Affectation d'un montant de 1047.33 \$ des surplus accumulés non affectés au paiement d'un laser rotatif (transit) avec trépied et règle acheté chez Dickner;
- \* Renouvellement de l'entente de services professionnels pour consultations juridiques

- «Service première ligne» pour l'année 2019 offerte par l'étude légale Tremblay Bois Migneault Lemay selon les termes stipulés lors de l'entente initiale de janvier 2012;
- \* Autorisation au maire et / ou à la directrice générale à signer le contrat de service avec Sani-Manic Inc. pour l'année 2019 concernant le transport et le traitement d'eaux usées provenant de fosses fermées sur le terrain de la salle communautaire de Sainte-Jeanne d'Arc;
- \* Autorisation à demander des soumissions par invitation écrite concernant la collecte des matières résiduelles pour les années 2019-2020-2021;
- \* Autorisation pour travaux de débroussaillage du chemin de la Rivière-Mistigouguèche et du 3e rang de Massé ouest selon un taux horaire de 85\$;
- \* Don de 100 \$ à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici pour l'organisation des Fêtes

- du 150e anniversaire de la municipalité qui auront lieu entre le 24 et le 28 juillet 2019;
- \* Autorisation à la directrice générale Louise Boivin à assister à une formation qui aura lieu le 7 novembre 2018 à Matane dont le sujet sera « Les contrats municipaux dans la foulée des PL 122, 155 et 108 » et ce, au coût de 307 \$ taxes en sus.



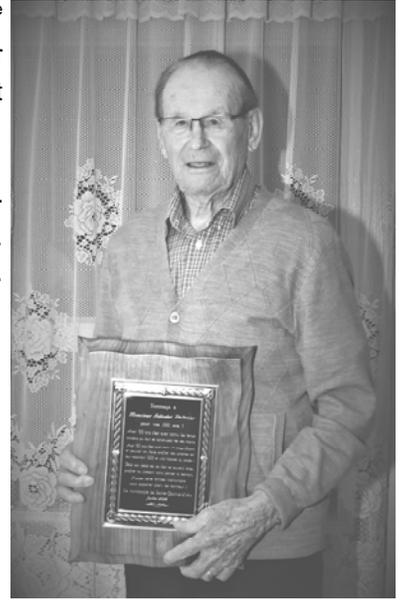
*Vous pouvez consulter les procès-verbaux de la municipalité sur notre site internet.*

Dans ce numéro :	Pages
Sainte-Jeanne-d'Arc a un nouveau centenaire	2
Club des 50 ans et plus Horaire de la bibliothèque	3
Avis d'entrée en vigueur du règlement 311-2018	4
Bénévoles recherchés pour comité local MADA	5
Nouvelle formation – Conducteur de camion de déneigement	6
Info-prévention en sécurité incendie	7
Groupe de soutien pour les proches aidants de La Mitis	8
Invitation à la conférence « objectif zéro déchet »	9
Le mot vert du mois	10
Pour votre information	11
Un salon pour les aînés	12

## SAINTE-JEANNE-D'ARC A UN NOUVEAU CENTENAIRE !

Un résidant de notre municipalité, Monsieur Adéodat Pelletier, a célébré son 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance en juillet dernier. Le conseil municipal a tenu à souligner cet heureux événement en remettant une plaquette en hommage à ce citoyen ayant demeuré à Sainte-Jeanne-d'Arc pendant de très nombreuses années.

C'est à sa maison de Sainte-Jeanne-d'Arc que le maire Maurice Chrétien, accompagné des conseillers municipaux René Desrosiers et Michel Paris, a remis à M. Pelletier cet hommage spécial. (Voir texte de l'hommage ci-dessous). Nous souhaitons de très belles années à venir à Monsieur Adéodat Pelletier !



M. Adéodat Pelletier



De gauche à droite: Maurice Chrétien, Adéodat Pelletier, René Desrosiers, Michel Paris

Photographe: Sabrina Dupont

### Hommage

**À Monsieur Adéodat Pelletier  
pour vos 100 ans !**

**Avoir 100 ans c'est avoir connu les temps anciens où tout se construisait de ses mains.**

**Avoir 100 ans c'est avoir connu le temps d'avant et pouvoir en faire profiter ses proches en leur racontant 1000 et une histoires du passé !**

**Fêter son siècle de vie c'est se souvenir d'hier, profiter du présent sans penser à demain.**

**Puisse cette année mémorable vous apporter plein de bonheur !**

**La Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc**

**Juillet 2018**

### PENSÉE DU MOIS



On m'a demandé ...  
Combien coûte un ami?

J'ai répondu. Je ne sais pas, ceux que j'ai, je pense les avoir mérité ...  
On ne les vend nulle part, ils n'ont pas de prix. Mais une valeur inestimable!

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Bonjour à tous

L'automne est de retour et nos activités débutent mardi le 2 octobre à 13h00.

Pétanque atout, marche et exercices.

Venez faire une expérience inoubliable avec le nouveau casque virtuel 3D qui nous est prêté par la bibliothèque municipale.

Bienvenue !



Le 3 octobre

**JOURNÉE SANTÉ**

à 11 H 30

au Centre Colombien

Le 10 octobre

**JOURNÉE INTER-CLUB**

À 11H30

À Saint-Gabriel

Le 23 octobre

**DINER D'OUVERTURE DU CLUB**

À 11H00

Au Local des 50 ans et plus

Venez nous rencontrer et apporter nous de nouvelles idées d'activités, il nous fera plaisir d'en prendre connaissance.

Pour informations,

veuillez contacter

Liselle au 418 776-5658

## UN PEU D'HUMOUR



Quand j'serai vieux...  
J'aimerais mourir comme  
mon grand-père: dans son  
sommeil.

Pas en criant et en hurlant  
comme tous les passagers  
du bus qu'il conduisait.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**HORAIRE**

**Mardi de 13h30 à 16h00**

**Jeudi 13H30 à 16H00**

Abonnement à la bibliothèque

**GRATUIT**

N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales

Vous chercher à vous rendre utile, à faire du bien aux autres et à vous-mêmes, à vivre des expériences enrichissantes ou animer quelques activités ?

Si vous avez un peu de temps libre, joignez-vous à nous et devenez bénévole à votre bibliothèque municipale.

Pour informations: 418 775-5660

**Prendre note que le jeudi soir la bibliothèque sera fermée pour un temps indéterminé. Aucun bénévole disponible pour cette soirée d'ouverture.**





Municipalité  
de Sainte-Jeanne D'Arc

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITE DE SAINTE-JEANNE-D'ARC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**  
**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 311-2018**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 6 septembre 2018, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 311-2018 modifiant le règlement de zonage 250-2011 au sujet des revêtements extérieurs de certaines constructions accessoires ».
- Ce règlement a été approuvé par le Conseil de la MRC de La Mitis et est entré en vigueur le 13 septembre 2018.
- Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- Ce règlement entre en vigueur conformément à la *Loi*.

**Donné à Sainte-Jeanne-d'Arc, ce 18<sup>e</sup> jour de septembre 2018.**

**Louise Boivin**  
**Directrice générale**

# BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

## POUR LE COMITÉ LOCAL MADA

Les personnes de 50 ans et plus représentent 50% de la population de Sainte-Jeanne-d'Arc. Il est donc impératif de prendre en considération les différentes réalités de ceux-ci et de mettre en place des actions dans le but d'améliorer leur milieu de vie et leur qualité de vie. C'est pour cela que nous avons besoin de vous.

Dans le cadre de la démarche MADA (municipalité amie des aînés) de la MRC de La Mitis, chaque municipalité doit se doter d'un comité local. Ce comité local sera animé et soutenu activement par la chargée de projet, Madame Catherine Aubut. Le nombre de rencontres, jusqu'à la fin de la démarche (décembre 2019), sera d'environ six, incluant la consultation publique et elles débiteront cet automne.

**Vous êtes intéressé par le vieillissement actif ?**

**Vous avez à cœur la qualité de vie des personnes de 50 ans et plus ?**

**Vous connaissez bien leur réalité ?**

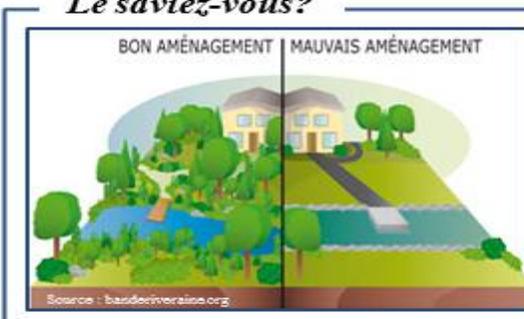
**Vous êtes alors la bonne personne pour faire partie du comité local !**

Veillez contacter **M. René Desrosiers**, conseiller municipal responsable du dossier MADA pour la Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **par téléphone au 418 776-5676** ou **par courriel (stejeanne@mitis.qc.ca)** afin de donner votre nom et coordonnées.

**Date limite : Jeudi le 4 octobre 2018**

Au plaisir de collaborer avec vous!

### Le saviez-vous?



La **bande riveraine** est une bande de végétation naturelle et permanente qui borde un plan d'eau. Il s'agit d'une zone de transition entre les milieux aquatiques et terrestre.

Elle a pour rôles de **stabiliser vos berges**, de **filtrer les polluants**, de **réduire le ruissellement**, de **réduire l'érosion** de votre terrain, de **prévenir les inondations**, etc. La bande riveraine est donc essentielle!

Pour en savoir plus, consultez les *Fiches sur l'aménagement et l'entretien des propriétés résidentielles* sur notre site internet <http://obv.nordestbsl.org/projets-lacs-villegiature.html>



# Nouvelle formation !

## Conduite de camion de déneigement

**Clientèle visée :** Individus admissibles à la mesure de formation de la main-d'œuvre et entreprises souhaitant former leurs travailleurs

**Durée :** 100 heures

**Lieux :** Rimouski – Du 24 septembre au 12 octobre 2018  
Rivière-du-Loup – Du 22 octobre au 9 novembre 2018



### Objectifs :

- Apprendre à conduire un camion chasse-neige
- Être capable d'effectuer les travaux de déneigement des routes
- Être capable d'effectuer les travaux d'épandage et de déglacage
- Apprendre les techniques d'opération du chasse-neige à l'aide d'un simulateur (20 scénarios)

### Préalable :

- Posséder un permis de conduire classe 3

**Pour information et inscription, veuillez communiquer au :**

418 854-0720, poste 2365  
[fortinj@csfl.qc.ca](mailto:fortinj@csfl.qc.ca)

**Dates limites d'inscription :** 17 septembre 2018 à Rimouski  
15 octobre 2018 à Rivière-du-Loup

Avec la participation financière de:

# INFO-PRÉVENTION

Bulletin d'information en sécurité incendie



Octobre 2018

## FEUX DE CUISSON

Au Québec, près du tiers des incendies de bâtiments résidentiels débutent dans la cuisine. Ces incendies sont majoritairement causés par des erreurs humaines, des distractions, etc. Outre les brûlures, de lourdes pertes humaines et matérielles en découlent. Plusieurs événements malheureux peuvent être évités par de simples gestes préventifs.

### COMMENT PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON?

- Fermez les appareils de cuisson lorsque vous devez quitter la cuisine ou votre domicile ;
- Ne rangez pas d'objets dans le four ni sur le dessus de la cuisinière ;
- Gardez un extincteur portatif à portée de main, à quelques mètres de la cuisinière, par exemple à l'entrée de la cuisine, et apprenez à l'utiliser ;
- Conservez les articles en papier ou en plastique et les tissus loin des éléments chauffants ;
- Gardez des mitaines de four, en bon état, à portée de main, mais à une certaine distance des éléments chauffants ;
- Nettoyez régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine. Une accumulation de graisse représente un danger d'incendie :
  - Si vous possédez un four autonettoyant, faites le nettoyage régulièrement ;
  - N'utilisez pas la fonction d'auto nettoyage si beaucoup de résidus se sont accumulés au fond du four. Ils pourraient s'enflammer car la température lors du nettoyage peut facilement s'élever à plus de 480°C (900°F) ;
  - Nettoyez régulièrement les récipients sous les éléments électriques de la cuisinière ;
  - Nettoyez l'intérieur de la hotte du poêle ainsi que l'extérieur. L'accumulation de résidus gras peut prendre feu.

**NE JAMAIS** utiliser une casserole pour faire frire vos aliments. Utilisez toujours une friteuse certifiée CSA ou un ULC munie d'un thermostat pour la friture de vos aliments. Lisez toujours les instructions de votre appareil avant l'utilisation. Chauffez l'huile lentement et éteignez la friteuse immédiatement une fois la cuisson terminée.

### QUOI FAIRE LORS D'UN FEU SUR LA CUISINIÈRE ?

- Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flammes ;
- Éteignez le feu en plaçant un couvercle de dimension appropriée sur le récipient. Utilisez une mitaine de four pour déposer le couvercle sur le récipient, car la vapeur ou les flammes peuvent vous brûler gravement ;
- Si possible, fermez les éléments chauffants, incluant ceux du four ;
- Fermez la hotte de cuisine ;
- Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Ce dernier pourrait s'être infiltré dans le conduit de la hotte ;
- Si le feu est éteint, mais qu'il y a accumulation de fumée, ouvrez les fenêtres et les portes pour aérer et évacuez votre domicile ;
- Si le feu se propage, fermez vite les fenêtres et les portes si vous en avez le temps, évacuez rapidement votre domicile et appelez le 911 ;
- Remplacez ou faites inspecter votre cuisinière avant de la réutiliser. Faites de même s'il s'agit d'un autre appareil de cuisson.

Texte : ministère de la Sécurité publique du Québec

### Pour information supplémentaire :

Renaud Gagnon ou Korin Gagné  
Service de sécurité incendie et civile  
418 775-8445





**MARDI 9 OCTOBRE  
2018 18H00**

**GROUPE DE SOUTIEN**

**pour les proches  
aidants de La  
Mitis**



**10 SEMAINES DU 9 OCTOBRE  
AU 10 DÉCEMBRE 2018**

**INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE  
AU 418-775-4144  
POSTE 226  
AUPRÈS DE KIM JOHNSON**



# INVITATION À UNE CONFÉRENCE

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **CONFÉRENCE « OBJECTIF ZÉRO DÉCHET : UN PROJET COLLECTIF » DE MARLÈNE HUTCHINSON LE 25 OCTOBRE 2018**

**Grand-Métis, le 13 septembre 2018.** Les Jardins de Métis et la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis vous invite à participer à la conférence « Objectif Zéro Déchet : Un projet collectif » de Marlène Hutchison le jeudi 25 octobre 2018, à 19h15, à la Maison ERE 132 des Jardins de Métis (200 route 132, Grand-Métis).

Dans cette conférence, Marlène Hutchison propose un contenu autour du thème des 3R (réduction, réutilisation, récupération) et des trucs pour atteindre le zéro déchet. La conférence instructive sensibilisera les citoyens sur l'importance de leur participation et sur les effets positifs de celle-ci.

Marlène Hutchison est détentrice d'une maîtrise en environnement type recherche et bachelière en psychologie. De par ses études universitaires, autant que ses expériences personnelles et professionnelles, Mme Hutchison a développé plusieurs qualités de gestionnaire qu'elle met aujourd'hui à profit dans sa firme de consultants en environnement et développement durable.

L'activité est gratuite. Les places sont limitées, alors les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire rapidement. Elles peuvent le faire en communiquant avec Mélanie Castonguay, coordonnatrice aux événements des Jardins de Métis, en téléphonant au 418 775-2222, poste 236 ou à [melanie.castonguay@jardinsdemetis.com](mailto:melanie.castonguay@jardinsdemetis.com).

### **À propos de la maison ERE132**

*Certifiée LEED® Platine et Novoclimat 2.0, la Maison ERE 132 est une vitrine d'excellence en écoconstruction située aux Jardins de Métis. Elle arbore des produits et des technologies écoresponsables issus du savoir et du savoir-faire bas-laurentien. Il s'agit d'un lieu de découvertes, d'échanges et de recherche dans le domaine du bâtiment durable.*

- 30 -

Source : **Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles  
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

**MRC de La Mitis**

Tél. : 418-775-8445 poste 1138

Courriel : [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

## LE MOT VERT DU MOIS – « 3 FAÇONS POUR BIEN GÉRER LES FEUILLES MORTES »

Bonjour à toutes et tous,

Plusieurs d'entre vous le savent, mettre vos feuilles mortes dans la poubelle entraîne des conséquences négatives sur l'environnement. Enfouies, leur décomposition se fait dans des conditions qui les transforment en méthane, un gaz à effet de serre responsable des changements climatiques jusqu'à 25 fois plus puissant que le gaz carbonique! Ainsi, voici les meilleures solutions pour se départir de vos feuilles mortes convenablement et dans le respect de l'environnement :

### 1 – Laissez les feuilles mortes sur votre terrain

Laissez la nature accomplir ce qu'elle fait depuis toujours en permettant aux nutriments contenus dans les feuilles de retourner à la terre et de nourrir l'arbre au printemps, tout ça, sans effort ! C'est la solution **écologique, économique et efficiente**. Si vous avez beaucoup de feuilles, déchiquetez-les avec la tondeuse afin d'éviter qu'elles n'étouffent votre gazon. Les feuilles mortes peuvent également servir de protection sur votre jardin et vos plates-bandes.

### 2 – L'Écocentre ou la cueillette municipale

Parfois la quantité de feuilles est trop grande et s'en départir devient nécessaire. Votre Écocentre accueillera volontiers ces feuilles dès le mois d'octobre. Autrement, informez-vous auprès de votre municipalité si le service de collecte porte-à-porte est offert.

### 3 – Entreposez des matières brunes pour votre compostage domestique

Si vous avez un composteur domestique à la maison, le stockage des feuilles d'automne vous permettra d'avoir une réserve de matières brunes pour l'année. N'oubliez pas de faire des trous dans vos sacs pour permettre la respiration!

Pour plus d'informations sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

En terminant, n'oubliez pas que du 20 au 28 octobre prochain, c'est la **Semaine Québécoise de Réduction des Déchets**. Votre participation pourrait vous permettre de gagner des prix! Pour inscrire votre école, entreprise ou votre famille, visitez le [www.sqrd.org](http://www.sqrd.org).

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)

Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

Tél. : 418 775-8445, poste 1138



## L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS - HORAIRE

L'ÉCOCENTRE est situé

au 428 Chemin Perreault Est, Mont-Joli (près de l'aéroport)

418-785-0055

Heures d'ouverture à compter du 23 avril 2018

Lundi au vendredi : 08h00 à 16h45 Samedi : 08h00 à 15h45

(Fermé les jours fériés)

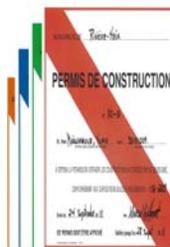
**GRATUIT POUR LES PARTICULIERS**

Vous pouvez y apporter:

- \* Matériaux de construction, rénovation et démolition (bois, portes, fenêtres, tôle, vitre, brique, béton)
- \* Les encombrants (électroménagers, meubles)
- \* Herbe, feuilles, branches d'arbres, terre non contaminée
- \* Métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc)
- \* Petits électroménagers et appareils électroniques
- \* Menus articles (jouets, ensembles de vaisselle, chaudrons, accessoires de décoration)
- \* Pneus, batteries de véhicules moteurs, piles d'usage domestique, bonbonnes gaz propane, ampoules fluo compactes



**PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE** (gratuit) pour brûler résidus forestiers à la suite d'un nettoyage de votre terrain ou pour feu de joie ou feu de camp si vous ne possédez pas de foyer muni d'un pare-étincelle.



**PERMIS OBLIGATOIRES** pour tous travaux de construction, rénovation, démolition, installation septique.

Demander à votre municipalité

Tél.: 418-775-5660



## POINT DE DÉPÔT POUR LA RÉCUPÉRATION

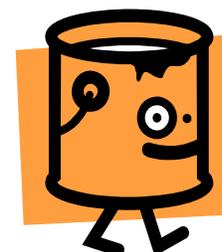
Des points de dépôt ont été mis en place dans certaines municipalités pour la **récupération des résidus de peinture et d'huile usée**.

Le point de dépôt pour Sainte-Jeanne d'Arc est situé au garage municipal de La Rédemption.

**Prendre note que le point de dépôt de La Rédemption est temporairement fermé suite à l'incendie du garage municipal survenu le 23 mars 2017.**

### Produits acceptés

- \* *Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)*
- \* *Peintures à métal ou antirouille - Peinture aluminium*
- \* *Teintures - Vernis - Laques*
- \* *Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)*
- \* *Peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)*



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE-D 'ARC

205 rue Principale, C.P. 40  
Sainte-Jeanne d'Arc, (Québec)  
G0J 2T0

Téléphone : 418-775-5660  
Télécopie : 418-775-5666  
Messagerie : [stejeanne@mitis.qc.ca](mailto:stejeanne@mitis.qc.ca)  
Rédaction et mise en page : Louise Boivin, directrice générale  
Kathy Perreault adjointe administrative

## Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

**Lundi, mardi, mercredi et jeudi**  
**De 09h00 à 12h00**  
**et**  
**13h00 à 16h00**  
**Fermé le vendredi**

Retrouvez-nous sur le Web!

[www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca](http://www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca)



## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**LUNDI LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE**

**BIENVENUE À TOUS !**



## UN SALON POUR LES AÎNÉS

La *Table Vieillir en santé Mitis* organise la 3<sup>e</sup> édition du Salon Vieillir en Santé et ce, sur le territoire de La Mitis. Ce Salon se tiendra le 3 octobre 2018, de 11 h 30 à 16 h, au Centre Colombien de Mont-Joli.

Santé, sécurité, vie active et prévention sont autant de thèmes qui seront abordés lors de ce salon qui vise à faire connaître aux personnes âgées et proches aidants les opportunités et services offerts sur le territoire. Plus spécifiquement, l'événement débutera par un dîner-conférence sur l'alimentation chez la personne aînée. Par la suite, à compter de 12 h 45, il sera possible de visiter une trentaine de kiosques d'information et de participer à diverses activités et des ateliers sur des sujets d'intérêts.

Précisons que cet événement est gratuit, à l'exception du dîner-conférence. Les billets pour le dîner-conférence sont en vente au coût de 10\$ à la Ville de Mont-Joli.

Le Salon s'adresse particulièrement aux personnes âgées, mais également à leurs proches, aux aidants naturels, aux futurs retraités et à toute personne intervenant auprès d'une personne aînée. Une centaine de visiteurs sont attendus pour la 3<sup>e</sup> édition du Salon.

La *Table Vieillir en santé Mitis* tient à remercier chaleureusement la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de La Mitis, la Caisse des Mutuellistes, les cliniques Physio Ergo Sylvain Trudel et l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées pour leur participation et leur contribution dans la réalisation de cet événement.

La *Table Vieillir en santé Mitis* regroupe plusieurs partenaires mitissiens qui travaillent de façon concertée afin d'offrir de meilleurs services aux personnes âgées du territoire. Le regroupement travaille à faire rayonner les intérêts des aînés et à réaliser des projets visant entre autres une meilleure santé et un mode de vie actif chez ces derniers.